Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion** **1 ter avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2014-321** **25/04/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Rapport 2013 de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS).

Destinataires d'exécution
DRAAF - DAAF Établissements d'enseignement agricole publics et privés Etablissements d'enseignement supérieur agricole publics et privés Organisations syndicales de l'enseignement agricole Fédérations d'association des parents d'élèves de l'enseignement agricole FESIA CNEAP - UNREP - UNMFREO Hauts Commissariats de la République

Résumé :

Textes de référence : Code de l'Education, articles D239-25 à 33

L'Observatoire National de la Sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS), placé auprès du ministre de l'éducation nationale, est chargé d'étudier, depuis 1995, l'état des bâtiments et des équipements de tous les établissements d'enseignement et d'en évaluer les conditions générales. Il est également chargé, depuis 2007, d'en évaluer l'accessibilité.

Il remplit par ailleurs une fonction d'alerte et de sensibilisation aux différentes formes de préventions (risque incendie, sécurité des bâtiments, santé et sécurité au travail des jeunes en formation, risques majeurs, …).

Il est compétent pour l'ensemble des établissements scolaires publics et privés sous contrat du premier et du second degré, des établissements de l'enseignement agricole, qu'ils soient publics et privés sous contrat, et des établissements publics d'enseignement supérieur dépendant du ministère de l'éducation nationale et du ministère chargé de l'agriculture.

Le rapport 2013 de l'Observatoire, est disponible en ligne à l'adresse :
http://ons.education.gouv.fr/ONS-Rapport-2013.pdf

Les principaux points inclus dans ce rapport sont les suivants :

Les dossiers des commissions de l'observatoire :

- *Commission « sécurité bâtiment et risque incendie » :*

  Guide sur la problématique de la surveillance incendie et le rôle du service de sécurité incendie (lycée et collège) : http://ons.education.gouv.fr/ONS-Service-de-securite-incendie-second-degre-2013.pdf

- *Commission « santé, sécurité, hygiène et sports» :*

  Les sanitaires dans les établissements du second degré.

- *Commission « formations professionnelles, scientifiques et technologiques » :*

  La réforme des dispositions relatives aux jeunes travailleurs.

- *Commission « risques majeurs » :*

  Guide proposant différents scénarios de simulation d'événements aggravants dans l'établissement scolaire, pour les exercices de mise en oeuvre des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) :
  http://ons.education.gouv.fr/ONS-PPMS-Simulation-d-evenements-2013.pdf

  Cette publication complète le guide « Exercices de simulation-Plans Particuliers de Mise en Sûreté » précédemment publié par l'Observatoire.
  ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/ons/exercices-simulation-PPMS.pdf

- *Commission enseignement supérieur :*

  Les manifestations exceptionnelles au sein des établissements d'enseignement supérieur.
  Ce dossier inclut un modèle de dossier de demande d'autorisation d'utilisation exceptionnelle des locaux.

- *Commission « accessibilité » :*

  Référentiel d'appréciation de l'accessibilité d'un lycée :
  http://ons.education.gouv.fr/ONS-Referentiel-accessibilite-2013.pdf

Les outils d'observation de l'Observatoire :

- La base d'observation des accidents corporels survenus aux élèves ou apprenants (BAOBAC) 2013.
- Les accidents mortels.
- La base de données sécurité des établissements (ESOPE) 2013.

Annexes :

- Index des travaux de l'ONS depuis 1994.
- Les publications de l'ONS.

L'ensemble des publications de l'Observatoire (rapports, guides d'information, …) peuvent être consultés depuis la page dédiée : http://ons.education.gouv.fr/publica.htm

Le Sous-directeur des Politiques de Formation et d'Éducation

Michel LÉVÊQUE